

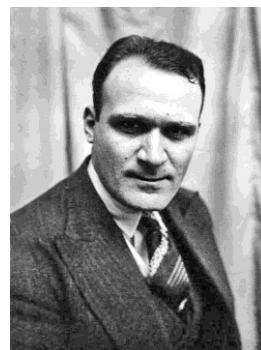
Fichier 1 B 37

« La joie comme droit » : l'héritage intemporel de Léo Lagrange

<https://centrehenriaigueperse.com/2026/09/10/pourquoi-parler-de-leo-lagrange-en-cette-rentree/#more-7482>

En cette rentrée pour les petits comme pour les grands, les inscriptions aux activités culturelles et sportives battent leur plein. C'est l'occasion de se souvenir que la construction de notre société où l'éducation ne se limite pas à l'école ou au travail est essentiellement l'héritage de l'œuvre d'un homme : Léo Lagrange.

Son nom reste associé à des structures sportives ou culturelles concrètes. Mais cet homme qui a cru en la force du collectif pour transformer la société au moment du Front populaire de 1936, est-il connu par celles et ceux qui les fréquentent ? Ses combats sont un témoignage vivant, les droits considérés comme évidents aujourd'hui - partir en vacances, pratiquer un sport, accéder à la culture - sont le fruit de luttes et d'engagements. Son histoire invite à réfléchir à



l'importance des loisirs dans l'équilibre de vie, au rôle des associations dans la démocratie, à l'éducation populaire comme levier d'émancipation. Son esprit continue d'inspirer celles et ceux qui croient en une société plus juste et plus solidaire. Alors en ce début d'année, parlons de Léo Lagrange !

Né en 1900, Léo Lagrange grandit à Paris. À cette époque, les loisirs, la culture et le sport sont des privilèges réservés à une élite bourgeoise. Les classes populaires, ouvriers et paysans n'ont ni le temps ni les moyens d'y accéder. Les congés payés n'existent pas et la semaine de travail peut atteindre 60 heures voire plus. Député socialiste en 1932 et nommé sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs sous le Front populaire en 1936, il met en œuvre plusieurs réformes sociales, à commencer par les congés payés. Dès lors, deux semaines par an, les travailleurs.euses peuvent quitter leurs usines ou leurs ateliers pour découvrir la mer ou la montagne.

Les congés payés transforment les pratiques sociales. Pour Léo Lagrange, cette idée s'inscrit dans une vision plus large de la dignité humaine et du bien-être au travail. Il ne se contente pas d'obtenir des congés, mais il veut aussi que les Français·ses puissent en profiter pleinement. Ainsi, il négocie avec les compagnies de transport ferroviaire l'application de réductions pour l'achat de billets de train

aller-retour une fois par an, le billet de congé annuel à tarif réduit[1] qui existe encore aujourd'hui.

Sa volonté de permettre à la jeunesse de voyager à moindre coût se traduit également par le soutien au déploiement des auberges de jeunesse, créées à partir du début des années 1930 grâce aux actions de plusieurs grandes formations de gauche laïques comme le SNI, syndicat national des instituteurs et institutrices ou la Ligue de l'enseignement. A la fin de l'année 1936, le territoire français en comptait 205 pour 6000 membres [2] et leur essor s'est poursuivi sous la présidence de Léo Lagrange du *Centre laïque des auberges de jeunesse* (CLAJ) après la fin du gouvernement de Léon Blum. Cela passe par un effort financier important qui permet de construire des stades, des piscines ou des centres de loisirs dont beaucoup portent encore aujourd'hui le nom de Léo Lagrange.

Les colonies de vacances se démocratisent, offrant aux enfants des milieux modestes l'opportunité de partir en été. Défenseur du rôle émancipateur de ces temps collectifs et de l'importance de les structurer par la formation des encadrants·es, Léo Lagrange a contribué à la mise en du premier « centre d'entraînement pour la formation du personnel des colonies de vacances » organisé en 1937, préfigurant les stages BAFA actuels.

Il est convaincu que le sport, la culture et les loisirs peuvent changer la société : « c'est du côté des grandes masses qu'il faut porter le plus grand effort. La plus grande partie de la

jeunesse de France ne peut aujourd'hui pratiquer les sports. Les causes sont multiples : manque de terrains et de stades, manque d'instructeurs et d'entraîneurs, manque de temps pour les jeunes qui travaillent, frais trop élevés. Nous allons attaquer de front tous ces problèmes. Nous ne voulons pas que notre action ait pour seul objet de mettre dans les mains de nos jeunes un fusil. C'est en messager de la vie et non pas de la mort que nous voulons nous présenter »[3]

En 1936, Léo Lagrange préside les épreuves qualificatives des Olympiades populaires de Barcelone organisées au stade Pershing à Paris. Loin du culte de la performance, cette alternative aux JO de Berlin promeut une pratique sportive démocratique, antifasciste, pacifique et ouverte. La délégation française est nombreuse mais ce rassemblement sportif ne pourra pas se dérouler en raison du commencement de la Guerre civile en Espagne.

Son refus de l'élitisme sportif et sa volonté de rendre la santé et la joie accessibles à la jeunesse est traduit par des actions et de nombreuses constructions : les stades populaires se multiplient, et au fil du temps, le sport devient un vecteur de cohésion. Le Brevet Sportif Populaire (BSP) créé en 1937 encourage l'exercice physique au-delà de la seule sphère scolaire. La démocratisation du sport est enclenchée.

Parallèlement à cela, il encourage la création d'universités populaires, de clubs sportifs et artistiques, de coopératives

de loisirs. Pour lui, ces activités ne sont pas de simples distractions, mais des outils d'émancipation, de santé publique et de lien social. Avec cette nouvelle dynamique, l'éducation populaire prend son essor.

Léo Lagrange meurt au combat en juin 1940, après avoir choisi de s'engager volontairement pour défendre la France dans la guerre contre l'Allemagne nazie.

Aujourd'hui, [la fédération Léo Lagrange](#), les foyers qui portent son nom, ou encore les fédérations d'éducation populaire perpétuent son idéal : offrir à chacun·e les moyens de s'épanouir et de s'instruire. Et parce que les acquis sont toujours à protéger, que sa philosophie optimiste a encore sa place dans notre monde, son appel reste d'actualité et s'adresse particulièrement aux enseignant·es, éducateurs ou éducatrices, militant·es syndical·es : « Pour mettre debout cette œuvre immense, pour l'animer du souffle puissant de la vie populaire, je compte sur la collaboration active de toutes les organisations qui existent et notamment sur celles des organisations de la classe ouvrière. Je compte surtout sur le concours de la jeunesse elle-même pour créer avec elle les instruments de sa force, de sa santé et de sa joie. »

Pour aller plus loin :

[Notice biographique du Maitron patrimonial](#)

Jean-Louis Chappat, *Les chemins de l'Espoir ou Combats de Léo Lagrange*, préface de Jean Lacouture ; postface de Pierre Mauroy, Éd. Fédération Léo Lagrange, 1983

Léo Lagrange, *L'Artisan du temps libre, textes choisis*, Bruno Leprince, 2007

[1] <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2328>

[2] 2014, Guide des archives sur les auberges de jeunesse, Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) <https://archives.valdemarne.fr/pajep-1/outils-et-instruments-de-recherche/etats-des-sources/les-auberges-de-jeunesse>

[3] Discours de Léo Lagrange à la jeunesse du 10 juin 1936 <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/comit-d-histoire-discours-du-10-juin-1936-4658.pdf>

Portrait de Léo Lagrange: source Wikipédia